



CERCLE DE FERMÈRES SAINT-GILBERT  
[www.cfqstgilbert.org](http://www.cfqstgilbert.org)

*Les CFQ, des liens d'accomplissement tissés serrés*

### *Prochaine réunion*

Amies fermières, notre prochain rendez-vous mensuel se tiendra :

Mercredi, 9 mars 2022

À 19h30

Au Centre municipal, dans la grande salle.

À l'ordre du jour, il sera présenté le rapport annuel du Cercle, en prévision de la transmission à la Fédération.

Également, vous serez consultées relativement au montage du métier à tisser de 100 pouces, choix des couleurs, votre intérêt pour le nombre de pièces et fils à prévoir, etc...

N'oubliez pas d'apporter vos récentes réalisations artisanales. Toujours très apprécié d'admirer vos créations!

**Au plaisir de vous y rencontrer!**



*Michelle Robitaille, responsable des communications*

*100 ans de savoir à partager*



# *Le Gilbertain*

Février 2022

[www.saint-gilbert.ca](http://www.saint-gilbert.ca)

Page couverture, gracieuseté de l'entreprise : PANORAMAX



## Municipalité de Saint-Gilbert

# Avis public

Prévision d'adoption du règlement 04-2022

### RÈGLEMENT 04-2022, RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS-ES MUNICIPALS.

En conformité avec les exigences de l'article 12 de *la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, avis public est par la présente donné par le soussigné, Christian Fontaine, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Gilbert que :

Lors de la séance ordinaire du 7 mars 2022 le Conseil municipal adoptera le règlement numéro 04-2022 relatif au Code d'éthique et de déontologie des élus-es municipaux.

*Le règlement a pour objet de prévoir les principales valeurs de la Municipalité en matière d'éthique et les règles déontologiques qui doivent guider la conduite d'une personne à titre de membre du conseil, d'un comité ou d'une commission de la Municipalité ou, en sa qualité de membre du conseil de la Municipalité, d'un autre organisme.*

Toute personne qui le désire peut consulter le projet de règlement, présenté et déposé le 7 février 2022, aux heures d'ouverture du bureau municipal, 110 rue Principale, Saint-Gilbert, G0A 3T0.

**DONNÉ À SAINT-GILBERT CE 24 FÉVRIER 2022.**

*Christian Fontaine*

Directeur général et greffier-trésorier



## Municipalité de Saint-Gilbert

# Avis public

Aux contribuables de la municipalité de Saint-Gilbert

### RÈGLEMENT 01-2022, RELATIF A L'APPROPRIATION DES SOMMES REQUISES ET A L'IMPOSITION DES TAXES ET COMPENSATIONS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022 ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 01-2021.

En conformité avec les exigences du Code municipal du Québec, avis public est par la présente donné par le soussigné, Christian Fontaine, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Gilbert que :

Lors de la séance du 7 février 2022 le Conseil municipal a adopté le règlement numéro 01-2022 relatif à l'appropriation des sommes requises et à l'imposition des taxes et compensations pour l'exercice financier 2022 et abrogeant le règlement numéro 01-2021.

Toute personne qui le désire, peut consulter ledit règlement aux heures d'ouverture du bureau municipal, 110 rue Principale, Saint-Gilbert, G0A 3T0.

**DONNÉ À SAINT-GILBERT CE 24 FÉVRIER 2022.**

*Christian Fontaine*

Directeur général et greffier-trésorier



**Municipalité de Saint-Gilbert**

# Avis public

Aux contribuables de la municipalité de Saint-Gilbert

## DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2022

**AVIS PUBLIC** est donné aux contribuables de la municipalité de Saint-Gilbert :

Que conformément à l'article 1007 du Code municipal du Québec, le rôle général de perception pour l'année 2022 est complété et que la municipalité de Saint-Gilbert procédera à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti;

Que toute personne intéressée peut prendre connaissance du rôle de perception, dès le

24 février 2022, aux heures de bureau, soit du mardi au jeudi de 10h à 12h et de 13h à 15h.

**DONNÉ À SAINT-GILBERT, CE 24 FÉVRIER 2022.**

*Christian Fontaine*

Directeur général et greffier-trésorier



**Municipalité de Saint-Gilbert**  
**En direct du conseil – séance de février 2022**

Pour de plus amples détails, relativement aux délibérations du conseil n'hésitez pas à consulter les procès-verbaux sur le site de la municipalité au: [www.municipalite.saint-gilbert.qc.ca](http://www.municipalite.saint-gilbert.qc.ca)

- Adoption du règlement 01-2022, taxation et tarification 2022
- Dépôt et publication du document explicatif des prévisions budgétaires de l'année 2022 et du programme triennal d'immobilisation 2022, 2023 et 2024
- Programme d'aide à la voirie locale, volet projet particulier d'amélioration, circonscription électorale de Portneuf, approbation des dépenses
- Avis de motion du règlement 04-2022, code d'éthique et de déontologie des élus-ées municipaux
- Adoption des prévisions budgétaires de l'année 2022 de la MRC de Portneuf et autorisation de versement des quotes-parts
- Participation financière au transport adapté de Portneuf pour l'année 2022
- Octroi du mandat de services professionnels à Ascense technologie pour la création du nouveau site internet de la municipalité
- Autorisation d'une entente intermunicipale pour le financement du centre médical et professionnel de l'ouest de Portneuf
- Approbation de l'esquisse réalisée par Tergos architecture et construction et intitulé « Rampe d'accès universel »
- Affectation de l'excédent non affecté et virement budgétaire pour des travaux de refonte du site internet de la municipalité
- Appel de propositions pour un projet de réalisation d'une étude de préfaisabilité relative à l'implantation d'un réseau de distribution d'eau potable dans la rue des érables
- Demande d'une dérogation pour le service de couverture médicale pour l'ouest de Portneuf

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILBERT, 110 rue Principale, Saint-Gilbert (Québec) G0A 3T0**  
Bureau ouvert le mardi, mercredi et jeudi de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00.  
Tél. : 268-8194, télécopieur : 268-6466 courriel : [saint-gilbert@globetrotter.net](mailto:saint-gilbert@globetrotter.net)



Conseil Paroissial de Pastorale  
Saint-Gilbert

**Bonjour à tous Chers Paroissiens.**

*Dimanche 27 février nous aurons une Célébration de la Messe à 11hres comme d'habitude à notre Église de Saint-Gilbert.*

**Voici les Intentions :**

**Marie-Anne Perron par Famille Ghislaine et Raymond Groleau**

**Émilien Langlois par Réjean et Fernand Langlois**

**Léopold Beaulieu par Adrien et Rose-Alma.**  
\*\*\*\*\*

**Mercredi des Cendres**

**le Mercredi 2 mars 2022, c'est le mercredi des Cendres. Traditionnellement à la messe ce jour-là, les Cendres sont déposées sur notre tête ou sur notre front, avec les paroles suivantes : souviens-toi que tu es poussières et que tu retourneras en poussières. Amen.**

**Carême**

**Le Carême existe -t-il encore ?**

**C'est une période de réflexion. Avant c'était de ne pas manger de viande certains jours, manger que du poisson, beaucoup de privations et de sacrifices.**

**Les Personnes de certains Âges se rappellent bien cela.**

**Pour le mercredi des Cendres, l'Église demande aux catholiques de ne pas manger de viande, ce jour-là !**

*Annette Julien Gignac pour Conseil de Liturgie.*



**Club Fadoq Saint-Gilbert Âge d'Or**

Mes salutations aux membres et administrateurs de notre club Fadoq.

Un plan de relance des activités annoncé par la Fadoq nous permet de planifier une rencontre soit le mercredi 16 mars à 19hres dans notre local habituel.

Bien sûr que, le port du masque, la distanciation physique, la désinfection des mains seront de mise.

Je tiens à vous souligner le récent décès de notre collègue Gérard Mathieu à l'âge de 83 ans

Il fut l'un de nos dévoués présidents durant 5 ans soit de 2011 à 2016.

Nos profondes condoléances ont été offertes à la famille ainsi que celles de Mme Claudine Roy du comité de soutien de la Fadoq secteur Portneuf.

En terminant sur une triste note, deux belles familles Gilbertaines ont été affectées par la mortalité tout récemment.

Le 27 janvier, notre doyenne Mme Élisabeth Paquin Perron nous quittait à l'âge vénérable de 98 ans 4 mois.

Aussi, le 11 février dernier décédait M. Léo Gignac à l'âge de 79 ans qui fut notre dévoué Maire de 2013 à 2021.

Nous offrons aux familles éprouvées nos sincères condoléances, car les deux étaient membres en règle de notre club

Merci de votre attention,

Denis Robitaille président, 418-268-8948